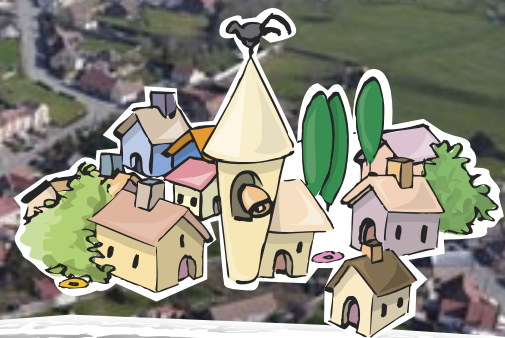


Village de Oisy-le-Verger



Janvier 2023 - N°6

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil Municipal, le Centre Communal d'Action Sociale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à votre famille, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets qu'ils soient privés ou professionnels.

Après deux années liées au covid, on pouvait espérer que notre vie allait reprendre un cours normal mais nul n'aurait pensé voir la guerre resurgir en Europe avec les conséquences que l'on connaît : l'année se termine avec des incertitudes pour ne pas dire des inquiétudes.

Une crise économique et énergétique succèdent à cette crise sanitaire dont nous ne voyons pas la fin. Comme les particuliers, les communes subissent de plein fouet l'évolution actuelle du prix du fioul, du gaz et de l'électricité.

Ces situations compliquées et les moyens plus limités ne doivent pas nous conduire à la morosité. Au contraire, il nous faut garder confiance dans notre volonté et notre énergie pour continuer d'améliorer le quotidien de chacun dans notre village.

A travers ce nouveau bulletin municipal, nous nous efforçons de soumettre à l'appréciation de chacun un bilan retraçant les réalisations et manifestations de l'année 2022.

Le chantier de rénovation de la mairie a débuté en décembre avec les travaux de ravalement du pignon ainsi que la rénovation intérieure de la mairie ; ces travaux se poursuivront au printemps avec la rénovation de la façade.

En 2023, notre commune sera recensée du 19 janvier au 18 février ; vous retrouverez toutes les informations utiles sur ce recensement pages 3 et 4.

Je me permets de vous rappeler que notre site internet est en ligne depuis mi-novembre :

<https://www.oisyleverger.fr>

Un grand merci à Fabrice KIZEWSKI, Conseiller Municipal, qui a consacré plusieurs heures à la conception de ce site. Des rubriques sont encore en cours de réalisation ; notre objectif est de vous donner un maximum d'informations qui seront régulièrement mises à jour.

Vous pourrez ainsi y découvrir la vie municipale avec son actualité, les festivités à venir, l'école, les infos pratiques, les associations, les artisans, commerçants et entreprises, le plan des lieux dits, et bien d'autres sujets encore...

Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Bien cordialement
Marie-Christine GUENOT
Maire de Oisy-le-Verger

SOMMAIRE

PLU i OSARTIS -MARQUION : page 3

Le RECENSEMENT : pages 4 à 5

LA VIE MUNICIPALE : pages 6 à 9

Mairie - Agence postale - Démarches administratives - Permanences administratives -Travaux aux cimetières
- Eclairage public - Compteur d'eau - Rappel des règles d'urbanisme - Salle des Fêtes - La collecte des déchets
- La déchetterie – les encombrants.

TRAVAUX : pages 9 à 10

INFORMATIONS DIVERSES : pages 11 à 12

L'ECOLE : page 13

ADRESSES UTILES : pages 14 à 15

Cabinet médical – Pharmacie – Services de garde – Cabinet infirmier – EHPAD – Numéros d'urgence –
Association 3S – ASSAD – AISM – Association Maison des aidants – CPAM - MSA – CAF – CARSAT – CICAS -
Maison Départementale des personnes handicapées – Permanences à la mairie de Marquion

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS MARQUION : Page 16

Mission locale – Plan local pour l'insertion et l'emploi – Relais emploi formation insertion – Service jeunesse
– ALSH – le relais de la petite enfance – les assistantes maternelles du village.

REVUE DE PRESSE : pages 17 à 23

Anniversaires de mariage – Repas des aînés – Des vacances de Toussaint animées – Cérémonie du 11
novembre – Saint-Nicolas - Le Noël des Enfants de l'école – La fête des diplômés – Le repas de Noël des
enfants de l'école – La préparation et distribution des colis de Noël aux aînés.

LA VIE PAROISSIALE : page 24

ETAT CIVIL : page 24

LA VIE ASSOCIATIVE : pages 25 à 31

Les amis de l'Eglise – Le Club des aînés – Le Comité d'Histoire locale – Les gourmandes – Les artistes en
herbe – Oisy pour la vie – Les oisillons de l'école – L'arbre à palabres – La bibliothèque L'Oisy'r – Marche
Gym Vélo – La Chorale coup de cœur – La roche dorée – La société de chasse – Le comité des fêtes.

CALENDRIER DES FETES 2022 : page 32

PLU i : OSARTIS-MARQUION

Après le lancement officiel de la procédure d'élaboration du PLU intercommunal le 15 mars 2019 par le conseil communautaire, la phase de diagnostic a débuté en novembre 2019 par quatre ateliers thématiques à Bourlon, Oisy-le-Verger, Tortequesne et Arleux-en-Gohelle.

Puis les agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur une des communes du territoire ont été reçus entre janvier et mars 2020.

En septembre 2020, les élus se sont réunis en Conférence Intercommunale des Maires à Écourt-Saint-Quentin pour présenter les résultats du diagnostic agricole. De mi-avril 2021 à fin mai, les techniciens du bureau d'études et de la Communauté de Communes sont allés à la rencontre de chaque commune pour analyser la capacité de densification et de mutation des espaces déjà bâtis des communes.

L'objectif de cette phase de diagnostic est de faire un état des lieux du territoire et de faire ressortir les enjeux pour les années à venir. L'année 2022 a été consacrée à la réflexion sur le projet de territoire pour les 10-15 ans à venir. Plusieurs ateliers se sont déroulés d'octobre 2021 à juin 2022.

Deux réunions publiques ont été organisées fin juin 2022 à Tortequesne et Graincourt les Havrincourt pour vous présenter le diagnostic du territoire. Les élus se sont réunis en conférence intercommunale des Maires le 20 octobre 2022 pour travailler sur une première ébauche du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le projet de territoire.

Le projet de PLUi revêt un enjeu fort en termes de concertation. Ainsi, la Communauté de Communes a défini les modalités de concertation qu'elle entend mettre en œuvre et destinées aux habitants, aux associations locales et aux autres personnes concernées... Cette concertation s'inscrit tout au long de la procédure.

Différents articles paraissent dans le magazine le Territoire ou sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-osartis.com/plan-local-durbanisme-intercommunal>

Un formulaire dédié au PLUi est disponible sur le site internet. Des registres de concertation sont mis à disposition en Communauté de Communes et dans chaque commune du territoire. Vous avez aussi la possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président ou d'écrire l'adresse suivante : planification@cc-osartis.com

Une exposition itinérante est organisée sur le territoire pour vous faire découvrir ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme et vous présenter les grands enjeux du territoire.

Cette exposition a démarré le 11 novembre 2022 et se poursuivra tout au long de l'année 2023.

- Du 15 novembre au 29 novembre : Mairie de Dury aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 1er décembre au 16 décembre : Mairie de Corbehem, aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 20 décembre au 06 janvier : Mairie de Graincourt-les-Havrincourt, aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 10 janvier au 23 janvier : Mairie de Neuvireuil, aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 24 janvier au 09 février : Mairie d'Inchy-en-Artois, aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 10 février au 25 février : Mairie de Fresnes-les-Montauban, aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 28 février au 15 mars : Mairie de Lagnicourt-Marcel, aux heures et jours d'ouverture habituels

Un calendrier de mise à disposition sera actualisé régulièrement sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-osartis.com

LE RECENSEMENT



Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

**L'ensemble des logements et des habitants seront recensés
du 19 janvier et jusqu'au 18 février 2023.**

A quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations, leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Comment ça se passe ?

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées
Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : <https://le-recensement-et-moi.fr>

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules et vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier :

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les faire parvenir en mairie. Deux agents recenseurs réaliseront ce recensement : il s'agit de :

Sylvie VASSEUR



Ursula MATHIEU



Toutes deux seront munies d'**une carte tricolore avec photographie**. Si d'autres personnes se présentent au titre d'agents recenseurs pour la commune, ne les recevez pas et prévenez la mairie ou la gendarmerie de leur démarche frauduleuse.

Mairie : Elodie SAURON assure les fonctions de Secrétaire de Mairie secondée à l'accueil par Sandrine FRERE

Tél. : 03.21.50.40.20 Fax : 03.21.50.40.21

Adresse mail : mairie@oisyleverger.fr

Ouverture au public

Lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Mardi : 9 h - 12 h – fermé l'après-midi

Mercredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Jeudi : 9 h - 12 h – fermé l'après-midi

Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Samedi : fermé

Agence postale

Du lundi au Vendredi : de 9 h à 12 h

Démarches administratives

L'attestation de vie commune : se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La déclaration de naissance anticipée : se présenter avec la pièce d'identité du père et de la mère.

Le recensement des jeunes citoyens : cette démarche doit se faire dans le mois anniversaire des 16 ans (pour 2023, sont concernés les filles et garçons nés en 2007).

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour les électeurs. Vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Le mariage : le dossier est à retirer en mairie et des pièces justificatives sont à produire.

Le P.A.C.S. (Pacte Civil de Solidarité) : prendre rendez-vous en mairie pour la conclusion du PACS.

Le baptême républicain : s'inscrire en mairie dans le mois précédent le baptême avec le livret de famille et les pièces d'identité des parrain et marraine.

Les demandes d'aide personnalisée d'autonomie (A.P.A.) : les dossiers sont à retirer et à retourner une fois complétés en mairie.

La délivrance d'imprimés préfectoraux (certificat de cession de véhicule...)

Les cartes d'identité et les passeports : ces documents sont désormais biométriques et vous devez vous rapprocher d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (Ex : Arleux) ; **Auparavant, une démarche doit être effectuée sur le site ants.gouv.fr**

Permanences administratives

Assistante sociale du Département :
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU
03.21.50.58.30

Permanences du maire : du lundi au Vendredi sur rendez-vous

Permanences des adjoints : prise de rendez-vous au préalable en mairie.

Travaux au cimetière effectués par une entreprise (réalisation de caveau, maçonnerie...) doivent être préalablement signalés en mairie 48 h à l'avance.

Eclairage public : Merci de signaler en mairie toute défaillance d'éclairage

Compteur d'eau : Sous le contrôle de NOREADE, l'abonné continue à être responsable des dégâts causés par le gel. Il convient de protéger le compteur. Il est également nécessaire de vérifier régulièrement les compteurs afin de détecter les fuites éventuelles.

NOREADE Centre de Pecquencourt Sud

Service client : 03.27.99.80.50

Service dépannage : 03.27.99.80.00 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Service d'astreinte « Eau et assainissement »

24 h/24 : 06.87.69.41.78

Rappel des règles d'urbanisme :

Nous constatons régulièrement des **infractions au code de l'urbanisme**. Dans un certain nombre de cas, l'origine est la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires ou la volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de vous informer de celle-ci et des risques encourus par les contrevenants.

Nous vous rappelons que les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi, vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. **Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire : n'hésitez pas à prendre conseil auprès de la mairie.**

DECLARATION PREALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Toute déclaration préalable ou permis de construire est transmis au service instruction du droit des sols de la Communauté de Communes Osartis-Marquion qui émet un avis favorable ou défavorable en respectant la réglementation du Plan Local d'Urbanisme

La Salle des Fêtes :

La location de la salle est fixée à 300 € ; le prix sera majoré de 100 € du 15 octobre au 15 avril pour faire face aux dépenses de chauffage.

La sortie et le rangement de la vaisselle seront dorénavant effectués par un membre de la commission et un agent de la commune ; toute vaisselle cassée ou manquante après inventaire sera facturée.

La salle des fêtes est désormais équipée d'un défibrillateur conformément au décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018.

La collecte des déchets : La Communauté de Communes Osartis-Marquion a regroupé les collectes et le ramassage est organisé de la façon suivante :

Les ordures ménagères (bac gris) :
Tous les mardis

Le tri sélectif (couvercle jaune) :
Le mardi tous les 15 jours (Semaine paire)

Les déchets verts : le lundi
Du 15 mars au 14 juillet : 1 fois par semaine
Du 15 juillet au 15 décembre : tous les quinze jours

Verre : le 1^{er} mardi de chaque MOIS

Ce qui change : à compter du 1^{er} janvier 2023, en plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pourrez désormais mettre dans la poubelle de tri (couvercle jaune) la totalité de vos emballages en plastique

Une harmonisation nationale : ces nouvelles consignes permettent une harmonisation du tri sur l'ensemble du territoire national. Elles permettront d'optimiser l'économie circulaire en s'appuyant sur de nouvelles filières de recyclage puisqu'il est dorénavant possible de recycler de nouveaux types de plastiques comme ceux des barquettes, des pots de yaourt, tubes de dentifrice, des sachets, emballages de chips...

Le service communautaire de la gestion des déchets est à votre disposition : Afin de vous accompagner dans ces nouveaux automatismes à acquérir, le service de gestion des déchets est joignable au n° vert : 0800102535 ou par le formulaire disponible dans la rubrique déchets du site : www.cc-osartis.com. Un guide du tri vous a été distribué début décembre par la Communauté de Communes Osartis-Marquion et est également disponible sur le site de la communauté : www.cc-osartis.com/la-collecte-domicile.

La déchetterie

Vous pouvez y déposer : déchets verts, métaux, gravats, pneumatiques, encombrants, batteries, cartons, appareils électroménagers, huile de vidange, peintures, piles et accumulateurs, radiographies.

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Vendredi et samedi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)
Du lundi au samedi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Dimanche : de 9 h à 12 h

Attention : pour le weekend, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous

Le dépôt d'amiante est possible à la déchetterie de Biache-Saint-Vaast (Tél. : 03.21.15.73.12) sur inscription uniquement et après avoir préalablement emballé votre amiante (des films de protection sont disponibles en déchetterie de Biache-Saint-Vaast et Baralle).

Les huiles alimentaires sont à rapporter également. Attendre que l'huile refroidisse et la mettre dans une bouteille vide (si possible celle d'origine) que vous déposerez ensuite dans la borne de collecte GECCO

Les encombrants :

La collecte des encombrants se déroule sur rendez-vous au 0 800 10 25 35 ou sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets>

TRAVAUX

- **Sécurisation du chemin de Brichambault : installation de panneaux de signalisation par la Communauté de Communes Osartis-Marquion à la demande de la Municipalité**



- **Installation de Panneaux « Interdit aux quads » dans la zone du menhir et au marais du haut pont**



- **Ecole**

- **installation de capteurs CO2 dans toutes les classes** : Complétant le dispositif de lutte contre la transmission du SARS-CoV-2 en milieu scolaire, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) a recommandé l'utilisation de capteurs de CO2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération nécessaire dans chaque local ou contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique.

Afin d'encourager le déploiement de campagnes de mesures de CO2 dans les écoles et établissements scolaires, le ministre a annoncé qu'un soutien financier exceptionnel serait apporté par l'État aux collectivités territoriales ayant acheté des capteurs CO2 afin d'en munir les écoles publiques et établissements publics locaux d'enseignement.

La Municipalité a bénéficié d'une subvention de 582 €

- **remplacement de la centrale d'alarme par Protecphonie** pour un montant de 961 €
- **Installation d'un deuxième vestiaire mural en maternelle**

- **Stade**

Suite aux nombreuses dégradations au vestiaire du terrain de football, un volet roulant métallique a été installé pour un montant de 1973 €



- **Panneaux de signalisation**

L'installation de la nouvelle signalisation a commencé lundi 5 décembre 2022 :

- Mise en place de panneaux STOP :
 - o L'un en bas de la rue Maurice Dupriez (Sens unique dans la descente) ;
 - o Le second en bas de la rue Henri Deloffre (Stop obligatoire en raison des miroirs extérieurs de signalisation) ;
- Mise en place de panneaux SENS INTERDIT :
 - o Le premier depuis la Rue Auguste Dhinaut (place verte) vers la rue Léon Frénois
 - o Le deuxième depuis la rue Rue Auguste Gantier ; sens unique depuis la rue des Frères Fontaine ;
- Interdiction pour les plus de 3 T 500 : ajout de panneaux de pré-signalisation au niveau de la rue Paul Trinet, Rue Alfred Détournay, rue Louis Gilleron ;
- Sécurisation du Carrefour de l'école : création d'une zone 30 .

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention au titre du produit des amendes de police relatives à la circulation routière à hauteur de 40 %

- **Mairie**

Les travaux de ravalement du pignon (côté salle polyvalente) ont débuté également début décembre ; ces travaux sont effectués par l'entreprise HERBIN pour un montant de 13 944,00 €. Les travaux intérieurs de la mairie débiteront début janvier 2023 ; les travaux de la façade seront effectués au printemps 2023.

Procès-verbaux du Conseil municipal

Le 1er juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021. Par conséquent, le procès-verbal des conseils municipaux sera publié sous forme électronique sur le site internet de la commune et un exemplaire sur papier sera mis à la disposition du public en mairie.

Lotissement « Les Prés de Dieu »

L'année 2022 a été une étape importante pour la société « Territoires 62 » et notre commune concernant l'élaboration du projet de lotissement « les Prés de Dieu ». Plusieurs études pré-opérationnelles nécessaires ont été réalisées tout au long de l'année :

- Une étude agro pédologique de détermination de zone humide ;
- Une étude faune-flore de caractérisation des différentes espèces animales et végétales dans un souci de conservation ;
- Deux études géotechniques afin de déterminer avec précision les caractéristiques d'infiltration des sols ;
- Une étude sites et sols pollués ;
- Une étude topographique.

Ces études sont nécessaires à la création d'un projet de qualité ; La société « Territoires 62 » a également mené un avancement du projet sur d'autres points :

- Une étude cas par cas est aujourd'hui en cours afin de déterminer avec précision les différents impacts du projet sur son environnement, dans une démarche de qualité environnementale ;
- Une élaboration précise du scénario d'aménagement est actuellement en cours d'actualisation. Le résultat des essais d'infiltration sera délivré par le bureau d'étude d'ici peu, et l'actualisation technique est en cours.

L'opération se déroule donc selon le planning normal d'une opération d'aménagement de qualité. « Territoires 62 » insiste en effet sur toutes les dimensions d'impact concernant l'environnement du projet, rendant le calendrier parfois plus difficile à fixer mais le dépôt du permis d'aménager est prévu au deuxième semestre 2023 .

- **Environnement** : Une dératisation a été effectuée le jeudi 27 octobre par l'entreprise « Batisanté » pour un montant de 868 €.

• **Installation d'un défibrillateur avec alarme devant la mairie** pour un montant de 1 678,44 € :

- **Maison de retraite rue Louis Gilleron** : Enlèvement de la citerne gaz par la Société SOTRASUR avec repompement du gaz restant pour un montant de 408,30 € et le C.C.A.S a pu bénéficier d'un remboursement de 2 761,05 € correspondant au rachat du gaz.

- **Grippe aviaire** : Nous nous permettons de vous rappeler l'information ci-après qui avait été diffusée sur notre page facebook le 14 novembre dernier, affichée en mairie et envoyée aux intéressés :

« Suite à la publication de l'arrêté du 8 novembre 2022, le niveau de risque vis-à-vis de l'influenza aviaire hautement pathogène est passé de modéré à élevé ce qui implique notamment la mise en place des mesures suivantes sur tout le territoire :

- La mise à l'abri des volailles et autres oiseaux captifs (concerne professionnels et détenteurs particuliers dont les basse-cours) ;
- L'interdiction des rassemblements et compétitions d'oiseaux et du transport des appelants (sauf pour les détenteurs de catégorie 1 dans la limite de 30 appelants) »

Ces mesures de prévention doivent impérativement être respectées à la fois par les professionnels et les particuliers. Des informations complémentaires sont consultables sur le lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosécurité-pour-les-opérateurs-professionnels-et-les-particuliers>

• SYMEVAD : Les rendez-vous 2023

Tout au long de l'année, le SYMEVAD vous invite à venir découvrir comment réduire vos déchets et comment ils sont valorisés, au travers de visites pédagogiques. Visites gratuites pour tous, accessibles à partir de 6 ans.

Attention : Informations et Inscriptions obligatoires : <https://symevad.org> ou 03.21.74.35.99

- **Centre de tri** : 60, avenue Mirabeau prolongée – 62141 EVIN MALMAISON : Jeudi 26 janvier à 18 h 30
Jeudi 16 février à 14 h - Mercredi 22 février à 9 h 30 - Samedi 11 mars à partir de 9 h
- **Centre de Compostage** : 62490 VITRY-EN-ARTOIS : Mercredi 29 mars à partir de 14 h 30
- **Jardin et Ressourcerie** : 60, rue Mirabeau prolongée - 62141 EVIN MALMAISON : Samedi 1^{er} avril à partir 9 h 30
- **Réunion compostage** : EVIN MALMAISON : Jeudi 16 mars ; 13 avril à 18 h 30
- **Réunion couches lavables** : Samedi 28 janvier à 15 h en visio - Mercredi 26 avril à 18 h 30 à Carvin - Samedi 1^{er} juillet à 15 h à Brebières
- **Réunion protections mensuelles lavables** : Lundi 9 janvier à 18 h 30 en visio - Lundi 6 mars à 9 h 30 à Aquaterra Rouvroy - Lundi 3 juillet à 18 h 30 à Arleux-en-Gohelle
- **Atelier couture** : Lundi 16 janvier à 14 h 30 à Biache-Saint-Vaast - Lundi 13 mars à 14 h 30 secteur Douaisis Agglo
- **Rendez-vous Zero Déchet** :
- **Produits chimiques** : mercredi 11 janvier à 18 h en visio – Vendredi 13 janvier à 18 h à Douai - Samedi 14 janvier à 10 h à Arleux
- **Hygiène et Beauté** : Vendredi 3 février à 18 h à Douai – Samedi 4 février à 10 h à Arleux – mercredi 8 février à 18 h en visio.

Boxy

Une startup « BOXY » propose d'implanter une supérette autonome moyennant la mise à disposition -pour un loyer de 1 000 € annuel- d'un terrain pouvant accueillir un container maritime de 15 m². Cette supérette disponible 7 jour sur 7, 24 heures sur 24, propose 250 produits utiles du quotidien, pour se faire plaisir ou se dépanner.



Le principe : pas de caisse, ni scanner ; tout se fait automatiquement après s'être inscrit sur l'application Boxy : des capteurs et des caméras détectent les produits pris ou déposés sur les étagères.

Lors de la réunion du Conseil municipal du 14 novembre dernier, ce point a été mis à l'ordre du jour et il a été proposé d'effectuer un sondage auprès de la population ; nous vous invitons à retourner le questionnaire -qui se trouve à l'intérieur du bulletin- dûment rempli en mairie ou répondre via le site internet.

L'ECOLE

Nous accueillons cette année deux nouvelles enseignantes : Madame DA SILVA-FILIPPE (CP-CE1) et Madame DELPLANCQ (CM1-CM2) succédant à Madame LANCE et Madame MIELOT.

Madame PRONIEZ (TPS/PS/MS), Madame DUDICOURT (MS/GS), Monsieur BERLAN et Madame LEMOINE (CE1-CE2) complètent une équipe enseignante soucieuse d'œuvrer dans l'intérêt des élèves.

Les représentants des parents d'élèves pour cette année 2022-2023 sont :

Parents d'élèves titulaires : Madame Céline ROGE, Monsieur Olivier COPLO, Madame Karine KAHALERRAS, Madame Clémence COUILLOUX, Madame Scarlett LE QUERREC.

Parents d'élèves suppléants : Madame Christelle SZCZESNY, Madame Carole RITZ, Madame Sarah COURTECUISSÉ, Madame Cyrielle BAILLOEUIL, Madame Martine TORDEUX

Cette année a permis aux élèves de renouer avec des moments importants que rendaient auparavant impossible la situation sanitaire au sein des écoles. Les enfants de maternelle ont ainsi pu se rendre au zoo de Maubeuge pour une journée d'éveil et de découverte au sein du monde animalier. Les CP, CE1 et CE2 se sont rendus au Village Saint-Joseph de Guînes pour découvrir la faune locale et effectuer un voyage dans le temps depuis les années 1900. Enfin, les CM1 et CM2 ont pu découvrir le familistère de Guise et son idéal utopique.

La situation favorable sur le plan du COVID a également permis le retour de la Fête de l'école le 17 juin dernier. Grâce à la mobilisation de tous, enseignants, parents et bien entendu enfants, les danses et prestations des élèves des différentes classes ont rencontré un vif succès. Un moment de convivialité et de bonne humeur autour d'un barbecue a parachevé cette journée au cours de laquelle ont été également mis à l'honneur nos élèves de CM2 partant pour le collège.

Cette nouvelle année scolaire marque également la mise en place de nombreux projets pédagogiques dans le domaine de la lecture, du langage, des mathématiques, du vivre ensemble et du sport, avec notamment la participation d'intervenants extérieurs dans le cadre de la pratique sportive à l'école et de nombreux parents qui s'inscrivent ainsi activement dans une démarche de co-éducation au bénéfice des enfants et de leurs apprentissages.

Cette année civile se terminera le vendredi 16 décembre par la fête de Noël de l'école au cours de laquelle les élèves des classes maternelle et élémentaire proposeront chants et danses pour célébrer ce moment si attendu et apprécié de tous. En amont, les actions traditionnelles sont encore proposées cette année : vente de jacinthes, grilles de Noël, calendriers et objets festifs.

L'ensemble de l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, des fêtes de Noël réussies, et une nouvelle année porteuse d'espoir et de réussite pour nos élèves.

Christophe BERLAN, Directeur de l'école JEAN JAURES

ADRESSES UTILES

CABINET MEDICAL

Place du Général Desailly Tél. : 03.21.59.58.87

Consultations sur rendez-vous :

Dr Romuald ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le jeudi

Dr Flora ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le mercredi

PHARMACIEN

Pharmacie du Verger : Monsieur MARCEL David
8, place du GI Desailly- Tél. : 03.21.59.54.97

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi : 9 h à 12 h

SERVICES DE GARDE

Les médecins : En cas de réelle nécessité, vous appelez le 03.21.71.33.33. ou votre médecin traitant qui vous communiquera par le répondeur le numéro de téléphone à composer pour identifier le service médical de garde. En cas d'urgence vitale, appelez le « 15 ».

Les pharmaciens

Pour tout renseignement concernant la pharmacie de garde : par téléphone : 0 825 74 20 30 et par internet : www.servigardes.fr

CABINET INFIRMIER

Place du GI Desailly - Tél. : 03.21.07.29.28

BILOT Marc Antoine	06.09.68.66.11
Claire MAREVILLE	06.98.63.09.68
Stéphane PILARCZYK	06.23.21.48.77
David PLOMION	06.13.08.42.96
Virginie GUENNOUN	06.22.06.32.77

INFIRMIERE :

LECLERCQ Véronique
29, rue Joseph Foulon 03.21.73.00.93

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

11, ter rue Maurice Pierrache à OISY-LE-VERGER
Tél. : 03.61.47.10.17 - Fax : 03.61.47.10.23 –
mail : direction.oisy@apreva-rms.fr

QUELQUES NUMEROS D'URGENCE

15 : SAMU 17 : Police secours
18 : Sapeurs pompiers
114 : personnes sourdes et malentendantes
119 : Urgence sociale : enfance maltraitée
116 000 : Urgence sociale : enfants disparus
SOS Femmes violences conjugales : 3919
SOS Viols : 08 00 05 95 95

ASSOCIATION « 3S Scarpe Sensée Services »

Ancienne ADMR
Place du GI de Gaulle 62128 Ecoust-St-Mein
Tél. : 03.21.48.12.85
Fax : 03.21.48.85.87 contact@3s-62.fr

Ouverture des bureaux :

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (sauf le mercredi après-midi)

- . un SSIAD (service de Soins Infirmiers à Domicile) pour personnes âgées de plus de 60 ans ;
- . un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) pour personnes âgées de moins de 60 ans (personnes de 18 à 60 ans atteintes de handicap ou d'une maladie chronique) ;
- . une Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) ;
- . un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) pour le ménage de confort, garde jour, garde d'enfants, aide aux soins d'hygiène et de confort, préparation des repas.
- . Un service de transport accompagné
- . Un service jardinage et petit bricolage
- . Un service de nettoyage de tombes

Gérard DUPRIEZ, Masséur Kinésithérapeute, a fait valoir ses droits à la retraite en octobre 2022 et nous lui souhaitons une agréable retraite

ASSAD Hermies Marquion (Association d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

2, rue du Centre – 62147 HERMIES

Tél. : 03.21.24.63.88 Fax : 03.21.24.09.59

Email : accueil.assadhermiesmarquion@orange.fr

Horaires : Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h 30

Secteurs d'intervention : communes du Canton de Bapaume

Les services :

- Aide et accompagnement des personnes âgées, dépendantes, en perte d'autonomie, en situation de handicap à leur domicile (APA, CARSAT, Caisse de retraite, Mutuelles...)

A.I.S.M. – Services multiples 1, rue Jean-Jaurès 62860 ECOURT-ST-QUENTIN Tél. : 03.21.59.90.45
Travaux divers : Bâtiment (maçonnerie, carrelage, papier peint, peinture...) – Espaces Verts (jardinage, tonte, taille de haies, élagage, coupe d'arbres...) Entretien de tombes (réparation, nettoyage, fleurissement)

ASSOCIATION « MAISON DES AIDANTS »

38, rue Aristide Briand 62223 St Nicolas-lez-Arras
Tél. : 03.21.22.79.39

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30

Email : maison-des-aidants@accueilrelais.fr

Cette association a pour mission d'accompagner les aidants d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer et apparentée, d'un proche de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou encore les personnes qui souffrent de la maladie de Parkinson ou d'une sclérose en plaque.

C'est un soutien à l'aidant, soit individuel, soit par groupe de pairs pour partager les expériences, rompre l'isolement, renforcer les liens sociaux, favoriser l'écoute active ainsi que du soutien psychologique.

INFORMATIONS DIVERSES

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tél. : « 3646 » du lundi au vendredi : 8h30/ 17h30
Arras : Bd Président Allendé : du lundi au vendredi de 8h/12 h15 – 13h30/17 h

Sans RdV pour les démarches simples et rapides
Uniquement sur RdV pour les démarches les plus complexes

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

Site internet : www.msa59-62.fr

Tél. : 03.20.00.20.00

Arras : 1, rue Gatoux (du lundi au vendredi de 9 h à 17h et Cambrai : 17, Bd Faidherbe

Assistante sociale : Tél. : 03.20.00.21.68

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)

Tél. : 08.10.25.62.30

Arras : Rue des promenades : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et Vitry-en-Artois : Mairie : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 13 h 30 à 16 h 30

C.A.R.S.A.T. (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Caisse vieillesse) Tél. 3960

Saint-Laurent-Blangy : 100 allée du Vélodrome : 8h30/11h45 sans RdV et 13h30/16h uniquement sur RdV. Fermé le mardi toute la journée
Villeneuve d'Ascq : 11 allée Vauban : du lundi au vendredi de 8h30/11h45 et 13h15/16h30
Tél. : 09.71.10.39.60

C.I.C.A.S. (Retraites complémentaires)

Un conseiller téléphonique au 0 820 200 189

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Lundi au jeudi 8 h 30 -12 h et 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 – 12 h

Pour toute demande d'information, de formulaire, pour tout service :

Parc d'Activités des Bonnettes : 9, rue Willy Brandt
BP 90266 – 62005 ARRAS CEDEX

Tél. : 03.21.21.84.00

PERMANENCES A LA MAIRIE DE MARQUION

Assistante sociale du Département

Mme CORNET Laurence : le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h et le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h sur rendez-vous au 03.21.50.58.30

CARSAT : prendre RV par mail à :

interventionarras@carsat-nordpicardie.fr

Conciliateur de Justice : Mr Pierre LEDENT

Dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12 h sur rendez-vous au 06.95.92.12.95

Service d'Information d'Aide à l'Orientation :

le 4^{ème} mardi du mois entre 9 h et 12 h sur RV
au 07.60.10.69.62

LA MISSION LOCALE vous accompagne dans votre vie professionnelle



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

OSARTIS-MARQUION adhère au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi qui a pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle, stable et durable des personnes en difficulté très éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs handicapés,...)

Pour un accompagnement de façon personnalisée, vers l'emploi ou une formation qualifiante en adéquation avec le marché local de l'emploi : contact : Madame Véronique AMBERT au 03.91.19.15.00

Permanences sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'annexe de la Communauté de Communes 75, rue de la Chapelle à Marquion
Tél. : 03.21.73.97.79

RELAIS EMPLOI FORMATION INSERTION OSARTIS-MARQUION

Ces actions de terrain permettent d'aider les demandeurs d'emploi à réussir leur projet d'accession à l'emploi.

Contact : Madame Sandrine GEORGET au 03.91.19.15.00 ou au 06.09.54.66.61

Permanences sur rendez-vous tous les mardis matin de 9h à 12h à l'annexe de la Communauté de Communes 75, rue de la Chapelle à Marquion

Pour les moins de 26 ans

Contact : Monsieur Michel DRUART

Permanences sur rendez-vous tous les mardis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Tél. : 03.21.73.97.79 ou 07.80.90.10.08

SERVICE JEUNESSE

Annexe de la Communauté de Communes Osartis-Marquion : 75, rue de la Chapelle 62860 Marquion
Horaires d'ouverture : le lundi à partir de 9h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h et mercredi de 9h à 12h.

Contacts : service.jeunesse@cc-osartis.com

Site internet : www.cc-osartis.com/service-jeunesse

Stéphanie HUYGEBART

Coordinatrice Jeunesse – Tél. : 03.21.735.737

Emilie HAVET

Adjointe de coordination – Tél. : 03.21.737.367

A.L.S.H. (Accueil de loisirs sans hébergement)

Tél. : 03.21.07.28.89

Lors des vacances scolaires, les enfants sont accueillis au centre de Loisirs rue Louis Gilleron à Oisy-le-Verger avec possibilité de restauration le midi.

LE RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Le relais petite enfance s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents à la recherche d'un mode de garde, aux parents employeurs, aux candidates à l'agrément et aux gardes à domicile de la Communauté de communes.

Des ateliers d'éveil itinérants pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle sont proposés. Les plannings sont accessibles directement sur le site de la communauté de communes.

Accueil administratif : Annexe de la communauté de communes Osartis-Marquion 75, rue de la chapelle les lundis, mardis, mercredi, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 16 h (en périodes scolaires) ; de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (durant les vacances scolaires) - Tél. : 03.21.73.03.50

Les assistantes maternelles de notre village :

Cyrielle BAILLOEUIL	06.77.37.74.84
Isabelle BROY	07.78.31.94.42
Céline DOYENNETE	06.18.72.44.41
Roxanne DZIADEK	06.95.22.94.03
Catherine HENNEBICQ	06.47.85.74.57
Martine JANOWSKI	06.98.52.84.93
Florence MOULIN	06.25.75.87.59
Christelle SZCZESNY	06.19.49.48.34
Florence BETREMIEUX	06.74.20.96.93

2 octobre 2022 : Noces de diamant de René et Yvette CANIVET

Tradition est pour la Municipalité de recevoir tous les ans à pareille époque les couples qui fêtent dans l'année leurs noces d'or ou de diamant.

Cette année, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir Yvette et René CANIVET pour fêter leurs noces de diamant.

Yvette et René se sont mariés le 8 septembre 2022 et nous avons eu le plaisir de les accueillir une première fois le 7 octobre 2012 à l'occasion de leurs noces d'or.

Marie-Christine GUENOT, Maire de Oisy-le-Verger, retraça la vie des époux. Yvette et René sont tous deux natifs de Oisy-le-Verger et étaient pour ainsi dire voisins mais ils avouent que c'est lors de la « ducasse de la folie » que leur Idylle a débuté.



René a tout d'abord travaillé chez Julien Richard en qualité d'apprenti serrurier (ancienne quincaillerie BEZE) puis dans les travaux publics à l'entreprise CAYET et ensuite à l'entreprise Jean LEFEBVRE.

Yvette est entrée très tôt dans la vie active puisqu'à l'âge de 14 ans, elle a travaillé à la Chemiserie DELVALLEE à Oisy-le-Verger (rues sont ceux qui connaissent cette chemiserie alors une petite précision s'impose : cet établissement se trouvait juste avant la salle de musique). Ensuite, Yvette a travaillé en confection à Palluel puis à la Lanière de Cambrai ; les plus anciens se

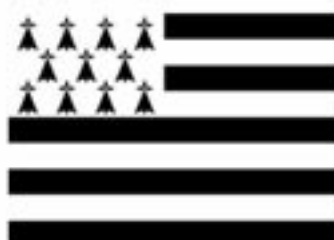
souviennent aussi d'Yvette puisqu'elle a effectué plusieurs remplacements en qualité de factrice.

Yvette et René ont deux enfants : Sylvie et Eric qui leur ont donné quatre petits-enfants : Célia, Clément, Flora et Lou-Anne.

De nombreux parents et amis assistaient à cette belle cérémonie qui fut clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.

REPAS DES AINES DU DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

Dimanche 23 octobre 2022, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les aînés de soixante-cinq ans et plus au traditionnel repas des aînés.



Dans son discours de bienvenue, Marie-Christine GUENOT, Maire, mis à l'honneur les doyen et doyenne : Charles FOURNIER et Micheline JARZEMBSKI.

Cette année, c'est au tour de la Bretagne d'être à l'honneur sur les tables : sets de table, serviettes et confettis à l'effigie du drapeau breton, crêpes dentelles en guise de porte-couteau...



Au menu : crêpes au saumon et sa verdure ; suprême de pintade et sa garniture ; Sorbet au Calvados ; fromages et douceur gourmande.

L'après-midi fut animé par André et Jean-Luc qui, avec regret, ont effectué leur dernière prestation ; en effet, André quitte notre région pour raisons familiales ; nous leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

DES VACANCES DE TOUSSAINT ANIMEES

Samedi 30 octobre, la Municipalité, en collaboration avec le Comité des Fêtes et l'Association « Oisy pour la vie » a convié les enfants pour fêter Halloween ; les enfants ont tout d'abord déambulé dans les rues de notre village pour récolter des friandises.



Vers 16 heures a eu lieu le concours du plus beau déguisement : les enfants, par groupe d'âge, ont défilé devant un jury qui a élu, non sans difficulté, les plus beaux déguisements :

Ewen NIEWIADOMSI (groupe des 2 à 5 ans) ;

Manon DELFORGE (groupe des 6 à 8 ans)
et Alicia GODON (groupe des 9 à 13 ans).

L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par la Municipalité auquel se sont associées Madame TASSEL pour les crêpes et la Boulangerie de notre village pour les biscuits Halloween et les friandises.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cet anniversaire de l'armistice a été, pour de nombreux habitants, l'occasion de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et de leur rendre hommage en se rendant au monument aux morts.

Les élus, les associations, les enfants de l'école accompagnés de leurs parents et de Monsieur BERLAN, Directeur, s'étaient associés à cette 104^{ème} commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 sans oublier de souligner la présence de quelques anciens combattants.

Le cortège se dirigea ensuite au vieux cimetière où un hommage fut rendu aux soldats canadiens.



Un vin d'honneur fut servi à la salle polyvalente au cours duquel ont été remis les prix du concours des maisons fleuries 2022 : 1^{er} prix : Madame Geneviève DUQUENNE – 2^{ème} prix : Madame Sylvie TASSEL – 3^{ème} prix : Madame Véronique LEGER – 4^{ème} prix : Madame Marie-Christine PONCHON – 5^{ème} prix : Madame Karine DEBUCHY.

Les enfants présents à la cérémonie reçurent un sachet de friandises.

SAINT -NICOLAS

Ce mardi 6 décembre, Saint-Nicolas est arrivé en calèche devant la mairie où les enfants de l'école l'attendaient avec impatience ; après le déclenchement des illuminations de Noël, petits et grands avaient rendez-vous à la salle polyvalente où un chocolat chaud et gâteaux furent offerts par la Municipalité.



Merci à Hubert Coquelle d'avoir participé à cette manifestation pour le plus grand bonheur des enfants.



FETE DES DIPLOMES

En cette fin d'année, la municipalité a remis une carte cadeau aux adolescents ayant obtenu un diplôme à la fin de l'année scolaire 2021-2022 : Louison BILOT, Alexane CHEVALIER, Laetitia DELATTRE, Victor



DELATTRE, Thomas DUBOIS, Elodie DUPONT, Benjamin FOULON, Margot FOULON, Axel FOURMEAUX, Clémence GRANGER, Morgane MARQUET, Martin MOULIN, Ophélie PIERREPONT, Adam TAHIRI, Justine TRAJIN, Mathéo USQUELIS.

Dans l'impossibilité de recenser tous les diplômés, une inscription avait été demandée et rappelée dans les bulletins municipaux antérieurs.

NOEL DES ENFANTS DE L'ECOLE

Lundi 12 décembre, quelques membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, accompagnés du Père Noël, ont distribué un mug garni de chocolats et la traditionnelle coquille aux enfants de l'école.



Classe
de Madame
PRONIEZ
(TPS/PS/MS),



Classe de Madame DUDICOURT(MS/GS),



Classe de Madame DA SILVA -FILIPE (CP-CE1)





Classe de Monsieur BERLAN (CE1-CE2)



Classe de Madame DELPLANCQ (CM1-CM2)



REPAS DE NOEL

Jeudi 15 décembre, les enfants étaient nombreux à partager le repas de Noël qui a eu lieu à la salle polyvalente : tous ont revêtu le bonnet de Noël offert par la société de restauration



PREPARATION DES COLIS DE NOEL DES AINES

Jeudi 15 décembre, quelques membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont préparé quelques 180 colis destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus. Au-delà des friandises et autres petits plats, c'est aussi et surtout un moment privilégié pour rencontrer nos aînés.



LA VIE PAROISSIALE

RENTREE DU CATECHISME 2022-2023

Le catéchisme a lieu dans la salle de réunions à proximité de l'école :

CE2, CM1 et CM2 : Véronique BOUTROUILLE et Marie-Christine GUENOT se répartissent les séances de catéchisme le mercredi de 10 h à 11 h.

INSTALLATION DU PERE JOSEPH-MARIE NTUMBA LUKENGU

Le 1^{er} septembre 2022, l'abbé Roussel nous a quittés pour Saint-Omer et nous avons eu la joie d'accueillir le Père Joseph-Marie Ntumba Lukengu qui est nommé curé des paroisses « Christ Roi du Val de Sensée » et « Christ Sauveur ».

D'origine congolaise, le Père José-Marie est âgé de 52 ans et a été ordonné prêtre en 2017 à l'âge de 47 ans. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre paroisse.

ETAT CIVIL

BIENVENUE à :

Sohann POUCHAIN né le 1^{er} juin 2022 à Lambres-lez-Douai, fils de Vincent POUCHAIN et de Mélanie DUJARDIN ;

Agathe ALLARD née le 29 juin 2022 à Cambrai, fille de Grégory ALLARD et de Mélissa CARNEAUX

Aaron LINGNER, né le 5 août 2022 à Lambres-lez-Douai, fils de Romuald LINGNER et d'Amandine TAMBORSKI

Timéo DRINAL, né le 20 octobre 2022 à Lambres-lez-Douai, fils de Thierry et de Gwenaëlle GAUGUET

Eléonore HUMBERT née le 18 novembre 2022 à Oisy-le-Verger, fille de Julien HUMBERT et de Mélissa TALMANT.

Jacob BRICO, né le 22 novembre 2022 à Dechy, fils de Maxime BRICO et de Marion DOSIERE

Aria VASSEUR, née le 16 décembre 2022 à Lambres-lez-Douai, fille d'Anthony et Amélie Vasseur

Aya NAMAN MOLLET née le 24 décembre 2022 à Dechy, fille de Kada NAMAN et de Sixtine MOLLET

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR A :

Christian DEPLACIE et **Virginie DAIGNEZ** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 16 juillet 2022

Julien LARRANAGA et **Tiffany LIGAULT** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 16 juillet 2022

UNE PENSEE POUR :

André MOUTON décédé le 11 juin 2022 à Oisy-le-Verger à l'âge de 85 ans

Aldidie DUPRES Veuve **LEFEBVRE** décédée le 1^{er} septembre 2022 à Dechy à l'âge de 92 ans

Michèle MOLLET Veuve **LOCATELLI** décédé le 12 septembre à Cambrai à l'âge de 68 ans

Simone LEFEBVRE Veuve **GOSSELIN** décédée le 24 septembre 2022 à Cambrai à l'âge de 89 ans

Anna KOKOT Veuve **FOULON** décédée le 31 octobre 2022 à Arras à l'âge de 88 ans

Isabelle DELIMAUGE Epouse **VISTICOT** décédée le 30 octobre 2022 à Lille à l'âge de 73 ans

Nicolas MATHIEU décédée le 26 novembre 2022 à Oisy-le-Verger à l'âge de 83 ans

Daniel COUILLOUX décédé le 2 décembre 2022 à Oisy-le-Verger à l'âge de 80 ans

Pascal FOULON décédé le 5 décembre 2022 à Cambrai à l'âge de 57 ans

Jean-Pierre CARON décédé le 20 décembre 2022 à Oisy-le-Verger à l'âge de 77 ans

LA VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE L'ÉGLISE

L'association, créée en 2021, prend peu à peu ses marques et continue de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour valoriser notre Église.

En 2022, la principale manifestation fut l'organisation d'un Rallye historique lors des Journées du Patrimoine avec 8 circuits pédestres de 3 à 10 km qui comportaient des énigmes sur différents lieux historiques, religieux ou non, de la Commune et des alentours. Des indices et explications jalonnaient les parcours. Cette journée fut particulièrement appréciée des participants.



Pour 2023, des projets se mettent tranquillement en place avec notamment :

- la remise sur son socle, en mars, de la statue St Joseph restaurée à l'entrée du village vers Sauchy-Lestrée. Nous espérons la venue de notre Évêque pour sa bénédiction ;
- une nouvelle édition de notre rallye en mai ;
- un repas thématique en juillet.

D'autres projets, plus ambitieux, et en étroite collaboration avec la Municipalité, sont également à l'étude.

Les manifestations organisées, en fédérant les habitants de Oisy-le-Verger sur notre grand projet de réhabiliter l'église, nous permettent de collecter des fonds afin de participer à sa rénovation. Pour ce faire, les nouvelles adhésions ou dons* sont toujours les bienvenus. Bien évidemment, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions. Vous pouvez suivre notre actualité ou nous contacter sur notre site facebook « Les amis de l'Église de Oisy le Verger ».

Au nom de tous les membres de l'association que je tiens, par ailleurs, à remercier pour leur dynamisme et disponibilité, je vous souhaite une excellente année 2023.

Pour la Présidente de l'Association Véronique BOUTROUILLE,
La Secrétaire, Marie Catherine LEGER

LE CLUB DES AINES

Les membres du club des aînés vous souhaitent une heureuse année 2023. Santé et bonheur pour toute votre famille.

Nous vous accueillerons avec plaisir au sein de notre association qui se réunit tous les jeudis après-midi.

La Présidente, Bernadette DELOT

COMITE D'HISTOIRE LOCALE

L'année 2022 a eu le mérite de nous permettre de recommencer les animations dans le village. Premièrement, l'exposition sur le passé de notre village qui entraîne toujours beaucoup de visiteurs et de questions surtout de la part des jeunes qui ont pu voir du matériel utilisé durant la seconde guerre mondiale (un grand merci à Mathieu pour sa collaboration).

Le loto de novembre a été un succès ; nous avons été aidés par les gourmandes ainsi que les amis de l'église, association à laquelle nous cédon les bénéfices de cette animation.

Nos projets : continuer nos activités ainsi que la sortie d'une brochure concernant les seigneurs d'Oisy.

L'ensemble du comité d'histoire locale vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

Le Président
Grégoire DELFORGE

LES GOURMANDES

C'est dans une ambiance amicale que nous nous réunissons un mardi sur deux afin de réaliser ensemble une recette familiale choisie au préalable.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : nous serons heureux de vous accueillir.

Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

La présidente
Bernadette DELOT

ARTISTES EN HERBE

L'année 2022 s'est terminée par notre marché de Noël. Nous continuons à nous réunir tous les mardis pour trouver le bonheur d'exprimer notre envie de broder, de tricoter, d'échanger entre nous, de contribuer ainsi à la bonne marche de notre association qui a, aujourd'hui, plus de 15 ans.

A côté de notre association, qui proposait divers articles réalisés au point de croix, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Colette et Alexandre WYDRZYNSKI : Peinture sur toile et maisons en bois pour oiseaux ;
- Danielle ADAMSKI : décorations de Noël (crèches ...)
- Champagne POUDRAS ;

- Florence MOULIN, créations personnalisées (bavoir, cape), articles pour cadeaux toutes occasions ;
- Frédérique COSSE : divers articles de couture ;
- Christelle SZCZESNY : divers articles en scrapbooking ;
- Madame ORZECZ et Madame GRANGER : divers articles de couture ;
- Nathalie COUILLOUX : réalisations en macramé et diverses décorations de table pour Noël ;
- Les créations d'Elyna ; divers articles de Noël réalisés en bois ;
- Madame LHEMEURY : coussins pour arthrose et anti-douleurs.

Nous vous souhaitons, pour cette nouvelle année, bonheur et santé.

La Présidente,
Catherine HENNEBICQ et Monique FONTAINE

OISY POUR LA VIE

A l'aube de 2023, c'est un bilan 2022 très positif pour notre association. En effet, pour sa troisième année d'existence, notre association compte 148 membres et a pu réaliser de nombreuses actions. Notre année a commencé par une chasse à l'œuf pour Pâques au mois d'avril suivie d'une vente de muguet en mai. Nous avons, à nouveau, réalisé nos deux ventes de fleurs au Printemps et à la Toussaint.

Pour cette fin d'année, nous nous sommes associés avec la Municipalité pour l'organisation de la fête d'Halloween qui a réuni plus de 90 enfants. Nous avons organisé un goûter pour St Nicolas et Ste Catherine ainsi qu'un grand repas de fin d'année en décembre sans oublier la date du 09 juillet 2022, où l'association a fêté dignement ses deux ans avec une fête au stade comprenant un tournoi de foot, un marché, des jeux gonflables, un tournoi de billon... Nous sommes également présents tous les samedis : au matin pour un atelier d'arts créatifs adultes et l'après-midi pour le club jeunesse.

2023 sera une nouvelle étape pour notre association et nous continuerons tout le long de l'année d'être à vos côtés. Vous pouvez nous retrouver et échanger avec nous, sur notre page Facebook « La vie à Oisy le Verger ».



Plantation de fleurs derrière l'église en association
Avec « les Amis de l'Eglise »

Je tiens à remercier les membres de l'association ainsi que l'ensemble des personnes investies dans la vie de notre village. Notre bureau est composé de : Foulon Alexandre (Vice-secrétaire), Chevalier Manon (Vice-présidente), Szczesny Christelle (Secrétaire), Godon Nathalie (Trésorière) et Foulon Benjamin (Président). Dans l'attente de vous retrouver toujours plus nombreux.

Les membres du bureau ainsi que l'ensemble de l'association vous souhaitent leurs vœux les plus sincères.

Le Président
Benjamin FOULON

LES OISILLONS DE L'ECOLE

L'association des parents d'élèves « les oisillons de l'école » a pour seul but de faire plaisir aux enfants.

Toutes les actions menées sont réalisées pour amuser les enfants et pour récolter des fonds pour des achats tels que : cadeaux de Noël, chocolats de Pâques, cadeaux d'Halloween,....

Elle est gérée par trois personnes mais beaucoup de parents d'élèves nous apportent leur soutien. Grâce à vous tous, nous pouvons, une nouvelle fois encore, proposer de multiples actions comme la bourse aux jouets, la soirée jeux de société,...

Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

La Présidente,
Céline ROGE

L'ARBRE A PALABRES

Notre marché bio du jeudi se porte bien avec une clientèle fidèle et la présence chaque semaine de huit producteurs (l'espace de la place est limité) sur les seize qui adhèrent à notre projet.

Succès pour les achats groupés d'agrumes en provenance directe de petits producteurs de Sicile (oranges, clémentines, avocats...) ; chaque hiver ce sont plusieurs tonnes d'agrumes qui sont commandées puis distribuées par les bénévoles de l'association.



Début juillet, l'association a ouvert le jardin partagé en proposant différentes activités (gym douce, jeux anciens, atelier développement durable ...) et les personnes présentes ont pu découvrir un espace agréable ainsi que les légumes cultivés par le groupe des jardiniers (majoritairement féminin !). Ces jardiniers ont pu savourer leurs productions tout l'été et cet automne.

Une clôture a été posée et l'entrée a été agrémentée d'arbustes et de vivaces. Un jardin de plantes médicinales est en train d'être réalisé ainsi

qu'une plantation d'arbres fruitiers.

En 2023, nous vous donnons rendez-vous le jeudi après-midi sur notre marché associatif (manger bio et local c'est génial !) et chaque samedi matin, de mars à octobre, au jardin partagé (on y cultive légumes, fleurs et convivialité).

A bientôt.
Le Président, Xavier THUILLIEZ

Le Bureau : Xavier Thuilliez, Président - Martine Liénard, Trésorière - Françoise Boufflers-Hautfenne, secrétaire.
Blog : <http://www.assolarbreapalabres.blogspot.com> Sur Facebook : L'Arbre-à-Palabres OLV
Mail : assolarbreapalabres@gmail.com

LA BIBLIOTHEQUE L'OISY'R

Les membres de la Bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Comme chaque année, notre fonds de livres s'est enrichi de nombreuses nouveautés pour les petits comme pour les grands : romans, bandes dessinées, albums, documentaires...) Si vous voulez en profiter, l'adhésion est gratuite pour les moins de 16 ans ainsi que pour les assistantes maternelles, sinon cette adhésion est de 10 euros pour les adultes.

Nous souhaiterions recruter des nouveaux bénévoles pour proposer un meilleur service car certaines permanences ne peuvent être assurées notamment le lundi après-midi.

Je terminerai avec une pensée pour Isabelle VISTICOT, qui nous a quittés brutalement et qui fut bénévole à la bibliothèque pendant de nombreuses années.

La Présidente
Sandrine CORNU

MARCHE, GYM, VELO

L'association a repris ses différentes activités sportives :

- **La Gym adultes** : les adeptes de ce sport ont rendez-vous tous les mercredis entre 17 h 30 et 18 h 30 à la salle polyvalente avec leur coach sportif ; cette gymnastique favorise le travail de l'équilibre, le renforcement musculaire de tout le corps, la tonicité ; la séance est organisée en un échauffement cardio-musculaire et de coordination puis des exercices debout et au sol (on utilise des ballons, des haltères, des barres lestées ...)
- **La gym enfants** : Julien, éducateur sportif diplômé, propose des parcours motricité aux enfants âgés de 2 à 6 ans : des marches en mousse, des tunnels ; des jeux destinés par exemple à l'apprentissage des couleurs. Cette gymnastique est au cœur du développement moteur des enfants car elle accroît leurs aptitudes physiques, mentales, et sociales et surtout leur curiosité ; elle est d'autant plus bénéfique lorsqu'elle est pratiquée depuis un très jeune âge. (N'hésitez pas à venir faire un essai à vos bout'chou »).



Petite halte au marais avec un partie des marcheurs pour fêter cette fin d'année

- **La marche** : Les groupes de marcheurs prennent plaisir à se retrouver chaque dimanche et jeudi matin pour sillonner les nombreux sentiers de notre village ; tous connaissent désormais les coins et recoins de notre village, prennent plaisir également à faire une petite halte au marais du haut-pont le temps d'un rafraîchissement. Tous les premiers jeudis du mois, les adhérents font une « entorse » à la tradition et vont découvrir de nouveaux sentiers dans les villages environnants.

L'ensemble des membres de l'association, toutes sections confondues, ont eu le plaisir de se retrouver le 14 décembre à l'occasion de l'arbre de Noël de l'association.

Les membres de l'Association, petits et grands, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Cordialement
Le Président, Hervé GUENOT

LA CHORALE COUP DE CŒUR

Après treize années d'existence, l'association « Coup de Cœur » vous dit au revoir.

Nous remercions de tout cœur nos plus fidèles choristes qui, depuis le début, ont donné de leur voix, de leur temps et toute leur énergie pour l'organisation de nombreuses fêtes et repas.

Merci à nos enfants : Valentin, Louison, Georgie, Timothée et Marcelin qui nous ont soutenus tout au long de cette aventure.

Merci à la Municipalité et à tous ceux qui ont participé à leur façon à faire vivre cette association. Nous espérons vous avoir offert de bons moments et pleins de beaux souvenirs.

Que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de bonheur ;

Le Président

Marc-Antoine BILOT

LA ROCHE DOREE

Les membres du bureau de l'APPMA La Roche Dorée vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Petite rétrospective pour l'année 2022 :

- Le 14 juillet l'association a participé aux festivités avec une initiation à la pêche au marais pour les plus jeunes.
- Nettoyage et débroussaillage des berges
- Rebouchage en partie des nids de poule (l'autre partie ayant été effectuée par la Municipalité)
- Rempoissonnement du marais en décembre.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu organiser le concours de pêche, faute de bénévoles ; si vous êtes intéressé pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie ou du Président de l'association.

Cordialement

Le Président,
Laurent VAILLANT

LA SOCIETE DE CHASSE

La saison de chasse 2022 s'est bien déroulée malgré il est vrai un manque de gibier naturel ; en effet les conditions climatiques et la présence forte de prédateurs ont eu des conséquences néfastes sur le petit gibier.

De fait, nous avons su tirer concrètement profit de notre comptage réalisé le dimanche 13 mars 2022, et nous avons préféré ne pas tirer le lièvre cette saison afin de respecter nos critères de bonne et saine gestion cynégétique. Cette décision s'est d'ailleurs avérée nécessaire dans le temps.

Concernant la perdrix, nous avons quelques signes encourageants et de satisfaction, en effet, nous avons pu voir sa population bien progresser, ce qui nous a permis d'effectuer quelques prélèvements.

Par ailleurs, les efforts de la société depuis plusieurs années, et qui continuent d'augmenter, concernant le repeuplement du territoire en faisans portent aujourd'hui réellement leurs fruits.

En outre, nous maintenons nos efforts à la fois d'agrainage en période hivernale et de régulation des espèces nuisibles.

Durant toute la saison, la sensibilisation des chasseurs pour une cohabitation intelligente et cordiale a été de mise, afin de vivre ensemble dans la nature avec promeneurs, cyclistes, cavaliers, etc.....

Nous organiserons une nouvelle fois cette année notre traditionnelle sortie comptage de printemps, qui a connu un franc succès en mars 2022, et à laquelle vous êtes cordialement invités. Elle se déroulera le dimanche 12 mars 2023 : Rendez-vous à 8h45 à la ferme de Jacques BROY sur la place. Venez nombreux (es)!...Elle sera suivie d'un repas (sur inscription).

Le travail de fond effectué par la société, ainsi que notre bonne gestion tant budgétaire que cynégétique, devraient nous permettre de vivre, lors de la prochaine saison, notre passion de façon toujours conviviale, sur un territoire préparé et giboyeux, permettant à tous les usagers de la nature de la partager.

A l'aube de la nouvelle année, personnellement mais également de la part du Conseil d'Administration, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Prenez soin de vous

Le Bureau :
Président : Christian BROY
Vice-Président : Hubert COQUELLE
Secrétaire : Cédric DHINAUT
Trésorier : Gérard DHINAUT

Le Président
Christian BROY

LE COMITE DES FETES »

Les membres du Comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année.



Après ces longs mois de confinement et de restrictions, le Comité des fêtes et la commission de l'animation ont réalisé un grand nombre de manifestations dans notre village comme par exemple un concours de pétanque, une brocante, un concours de belote...

Le réveillon de la Saint-Sylvestre que nous avons décidé d'organiser a connu un énorme succès.

2023 sera, elle aussi, riche en événements de tout genre et nous vous invitons à venir les partager avec nous tout au long de cette année.

La Présidente
Danielle ADAMSKI

CALENDRIER DES FETES 2023

FEVRIER :

Samedi 11 : loto organisé par « Oisy pour la vie »

Samedi 18 : Soirée jeux de société enfants/adultes à partir de 18 h organisée par l'Association les « Oisillons » : petite restauration sur place

Mardi 21 : Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, la Commission de l'Animation et le Club « les gourmande

Dimanche 26 : Repas ch'ti à 13 h à la salle polyvalente organisé par le « Comité d'Histoire Locale »

MARS

Dimanche 12 : Comptage du gibier : Rassemblement 8 h 30 chez Mr Broy Jacques

Samedi 18 : Soirée karaoké organisée par le « Comité des fêtes »

Dimanche 19 : Commémoration de la Guerre d'Algérie à 11 h 00 (RdV devant la mairie)

AVRIL

Dimanche 1^{er} : Exposition de printemps organisé par le Comité des Fêtes et les « Artistes en Herbe »

Samedi 8 : Chasse à l'œuf sur la place verte

Dimanche 16 : Parcours du cœur suivi d'un repas organisé par l'Association « Marche Gym Vélo »

MAI

Lund 1^{er} : Vente de Muguets à la salle de musique par « Oisy pour la vie »

Lundi 1^{er} : Rallye organisé par « les Amis de l'église »

Lundi 8 : Commémoration de la Victoire de 1945 à 10 h 30 (RdV devant la mairie)

Samedi 13 : Vente de fleurs de printemps organisé par « Oisy pour la vie »

Dimanche 14 : Bourses aux livres de 9 h à 12 h à la salle polyvalente organisée par « les oisillons »

Tournoi de Football au Stade de Oisy-le-Verger

Vendredi 26 : Fête des voisins sur le parvis de l'Eglise organisé par « les Amis de l'Eglise »

Dimanche 28 : Ducasse de la Pentecôte et Brocante organisée par la Commission de l'animation

JUIN

Samedi 4 : Fête des nouveau-nés à 11 h à la mairie

Mercredi 21 : Fête de la musique sur la place du Gl Desailly organisée par la Commission de l'animation et le Comité des fêtes

JUILLET

Samedi 1^{er} : fête de l'association «Oisy pour la vie » au stade

jeudi 13 : à 19 h : restauration rapide proposée par l'Association « les amis de l'Eglise » l'oignon (RdV place du Gl Desailly)

Jeudi 13 juillet (suite)

22 h : **Retraite aux flambeaux** suivie d'une soupe à
Vendredi 14 juillet : Randonnée des 4 départements pour les cyclos, circuits VTT, et 2 parcours marche organisés par l'Association Marche Gym Vélo : **Départ de l'école** à partir de 7 h pour le cyclo et VTT et à 9 h pour la marche (départ groupé)

Après-midi : vers 15 h : **jeux divers** organisés sur la place verte

22 h 30 : Terrain de Football : **feu d'artifice**

AOÛT :

Dimanche 13 : Concours de pétanque sur la place verte organisé par le « Comité des Fêtes »

SEPTEMBRE

Dimanche 10 : 2^{ème} brocante organisée par « la Commission de l'Animation » sur la place verte

Samedi 16 et Dimanche 17 : Journées du Patrimoine organisée par l'Association « les amis de l'Eglise » (Expositions diverses...)

Samedi 23 : Concours de belote organisé par le « Comité des Fêtes »

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} : Ducasse et célébration des Noces d'Or

Dimanche 15 : marche «octobre rose» suivie d'un repas organisé par l'Association MGV et le comité des Fêtes

Dimanche 23 : Repas des aînés

Samedi 28 : Vente fleurs de la Toussaint proposée par l'Association «Oisy pour la vie»

NOVEMBRE

Samedi 4 : Repas dansant proposé par « le comité des fêtes » et « la commission de l'animation »

Samedi 11 : Commémoration de l'Armistice 1918 – RdV 10 h 45 devant la mairie

Dimanche 19 : Bourse aux jouets de 9 h à 18 h organisée par l'Association « les oisillons » - petite restauration

Dimanche 26 : Loto de Noël organisé par le Comité d'histoire locale

DECEMBRE

Dimanche 3 : Marché de Noël à la salle polyvalente organisé par « Artistes en herbe »

Mardi 5 : Fête de la Saint-Nicolas

Jeudi 14 et vendredi 15 : Distribution du Colis des aînés par les élus

Samedi 16 : 11 h : Fêtes des diplômés en mairie
A 19 h : Repas de fin d'année organisé par « la vie à Oisy-le-Verger »

Dimanche 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par Le comité des fêtes.